

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

2 DÉCEMBRE 2009

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 2^{ième} jour de décembre 2009. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Monique Gravel et Gilles Gaudreault sous la présidence de son honneur le pro-maire Monsieur Raynald Godin. Est absent Monsieur le maire Bernard Maltais et Monsieur le conseiller Cajetan Guay.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le pro-maire, Monsieur Raynald Godin, constate le quorum à 19h et déclare la séance ouverte.

2009-12-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre et à la séance extraordinaire du 21 novembre 2009.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Transfert des postes budgétaires.
6. Avis de motion.
7. Nomination du représentant de la municipalité pour siéger au conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est.
8. Dépôts des formulaires de déclarations des élus de Messieurs Gilles Gaudreault et Raynald Godin.
9. Acceptation de la promesse d'achat pour un terrain dans le développement domiciliaire chemin Tremblay de Madame Caroline Néron et Monsieur Éric Tremblay.
10. Autorisation au Groupe de recherche et de sauvetage de Charlevoix pour le stationnement de leur remorque.
11. Location pour l'entreposage du tracteur.
12. Demande de soumission sur invitation pour l'achat d'un tracteur.

13. Entériner l'estimé reçu pour le remplacement de 3 vitres au centre récréatif.
14. Adhésion pour 2010 à l'Association touristique régionale de Charlevoix.
15. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes.
16. Droit de passage pour le Club de motoneiges les Aventuriers.
17. Correspondance.
18. Dons :
 - Fabrique de Saint-Aimé-des-Lacs (600\$).
 - 120^e Faucons des Monts.
 - Opération Nez Rouge.
 - Groupe de recherche et de sauvetage de Charlevoix.
19. Divers : a) Activité crèches de Noël
 - b)
 - c)
20. Période de questions.
21. Levée de la séance.

2009-12-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Monsieur Maurice Chamberland, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2009 tel que rédigé.

2009-12-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Madame Monique Gravel, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2009

2009-12-04

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer incluant les salaires du mois de novembre 2009, au montant cent dix-huit mille neuf cents quatre-vingt-huit dollars et vingt-quatre cents (118 988.24\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière sont acceptés et payés.

2009-12-05

5. TRANSFERT DES POSTES BUDGÉTAIRES.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

Montant :	345\$	du : 02-130-00-232 (assurance-emploi) au : 02-130-00-212 (REER collectif)
Montant :	365\$	du : 02-130-00-232 (assurance-emploi) au : 02-130-00-282 (assurance-groupe)
Montant :	1 262\$	du : 02-130-00-340 (publicité) au : 02-130-00-413 (comptabilité et vérification)
Montant :	214\$	du : 02-130-00-452 (trait. données informatiques) au : 02-130-00-418 (assistance tech. Informatique)
Montant :	233\$	du : 02-130-00-452 (traï. données informatiques) au : 02-130-00-494 (cotisations, abonnements)
Montant :	9 179\$	du : 02-130-00-726 (acquisition 1 000\$) du : 02-130-00-725 (équipement 8 179\$) au : 02-190-00-971 (dons-subsventions OBNL)
Montant :	3 027\$	du : 02-220-00-339 (communication, pagette) au : 02-220-00-640 (pièces et accessoires)
Montant :	376\$	du : 02-320-00-232 (assurance-emploi) au : 02-320-00-212 (REER collectif)
Montant :	105\$	du : 02-320-00-232 (assurance-emploi) au : 02-320-00-310 (frais de déplacement)
Montant :	417\$	du : 02-320-00-454 (formation et déplacement) au : 02-320-00-411 (services scientifiques)
Montant :	803\$	du : 02-320-00-631 (carburant) au : 02-320-00-640 (pièces et accessoires)
Montant :	1 638\$	du : 02-412-00-526 (entr. machinerie, équipement) au : 02-412-00-516 (location machinerie)
Montant :	576\$	du : 02-414-00-516 (location machinerie) du : 02-414-00-522 (entr. bâtiment et terrain) au : 02-414-00-411 (services scientifiques, de génie)
Montant :	1 744\$	du : 02-414-00-681 (électricité) au : 02-414-00-526 (entr, rép. machinerie & équi.)
Montant :	1 274\$	du : 02-414-00-681 (électricité) au : 02-414-00-640 (pièces et accessoires)
Montant :	2 182 \$	du : 02-190-00-411 (services scientifiques) au : 02-701-90-971 (subv. organismes de loisirs)
Montant :	289\$	du : 02-702-30-670 (fournitures de bureau) au : 02-702-30-519 (location de volumes CRSBP)

2009-12-06

6. AVIS DE MOTION.

Le conseiller Madame Ginette Boily donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, un règlement sera adopté ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière, le taux de la taxe spéciale de secteur ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout (assainissement), vidanges, collecte sélective (coût d'opération), et vidange des fosses septiques pour l'année 2010.

200-12-07

7. NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS POUR SIÉGER AU CONSEIL DES MAIRES.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Monsieur Raynald Godin, représentant de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs pour siéger au conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est.

8. DÉPÔT DE FORMULAIRES DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DES ÉLUS.

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière fait le dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniers de Messieurs Raynald Godin et Gilles Gaudreault.

2009-12-08

9. ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT DE MADAME CAROLINE NÉRON ET MONSIEUR ÉRIC TREMBLAY.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est propriétaire d'un terrain lot 318 – 17 dans le développement domiciliaire chemin Tremblay;

CONSIDÉRANT Madame Caroline Néron et Monsieur Éric Tremblay ont signé la promesse d'achat le 23 novembre 2009;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Monique Gravel, appuyé par Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat pour le terrain 318-17 faisant parti du développement domiciliaire chemin Tremblay de Madame Caroline Néron et Monsieur Éric Tremblay au montant de 13 469.40\$ taxes incluses. Que la promesse d'achat sera expédiée à Me Lise Robitaille, notaire, afin de préparer le contrat de vente.

2009-12-09

10. AUTORISATION AU GROUPE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DE CHARLEVOIX POUR LE STATIONNEMENT DE LEUR REMORQUE.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre au Groupe de recherche et de sauvetage de Charlevoix de stationner leur remorque à l'arrière de l'édifice municipal et de fournir une copie des assurances responsabilités de la remorque.

2009-12-10

11. LOCATION POUR L'ENTREPOSAGE DU TRACTEUR.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service du Garage St-Aimé-des-Lacs pour la location d'un espace pour entreposer le tracteur à partir du 01-01-2010 au 15-03-2010 pour un montant de 550.00\$ plus les taxes applicables.

2009-12-11

12. DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR USAGÉ.

ATTENDU que la municipalité désire échanger le tracteur FIAT pour en acquérir un plus récent;

ATTENDU que la municipalité doit faire une demande de soumission sur invitation car la valeur de cette acquisition sera plus de 25 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission sur invitation à :

- Garage Guy Gauthier Inc. et,
- Garage Denis Morin Inc.

Pour l'acquisition d'un tracteur ayant les caractéristiques suivantes ou l'équivalent :

- De marque Valtra
- 100 forces de moteur
- 4 cylindres
- De moins de 4 000 heures
- Datant de 2002 ou plus récent
- Ayant un gyrophare
- Garantie minimum de 3 mois

Les soumissions devront être cachetées et déposées au bureau de la municipalité situé au 119, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs, avant 16 heures jeudi le 10 décembre 2009 et elles seront ouvertes le même jour à 16h05.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2009-12-12

13. ESTIMÉ REÇU DE LA VITRERIE ROMÉO CÔTÉ.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la Vitrierie Roméo Côté inc. pour l'achat et l'installation de 3 thermo Énergiverre triple Verre au centre récréatif et ce, pour un montant de 1 236.76\$ incluant les taxes.

2009-12-13

14. ADHÉSION À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE CHARLEVOIX POUR 2010.

Sur proposition de Madame Monique Gravel, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'Association touristique régionale de Charlevoix pour 2010 et de payer un montant de 3 603.60\$ plus les taxes pour cette adhésion.

2009-12-14

15. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal sera fermé à partir du vendredi 18 décembre 2009 à 12h et ce, jusqu'au lundi le 4 janvier 2010 inclusivement.

2009-12-15

16. DROIT DE PASSAGE POUR LE CLUB LES AVENTURIERS.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, donne l'autorisation au Club les Aventuriers de Charlevoix inc. pour un droit de passage afin de permettre la circulation en motoneiges et en véhicule d'entretien de toutes personnes membres du club cessionnaire et détenant un laissez-passer, carte ou certificat. Que le club les Aventuriers installe des pancartes pour une circulation lente ainsi qu'un passage pour piétons et ce, pour la piste de patinage dont le départ sera à la plage municipale. Que Monsieur Bernard Maltais, maire, est mandaté à signer pour et au nom de la municipalité ladite autorisation pour la saison hivernale de 2009-2010 et ce, sur le terrain de la plage municipale.

2009-12-16

18. DON À LA FABRIQUE DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 600\$ à la Fabrique de Saint-Aimé-des-Lacs.

2009-12-17

DON AU 120^{IEME} FAUCON DES MONTS.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50\$ au 120^{ième} Faucon des Monts.

2009-12-18

DON À OPÉRATION NEZ ROUGE.

Sur proposition de Madame Monique Gravel, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50\$ à Opération Nez Rouge.

2009-12-19

DON AU GROUPE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DE CHARLEVOIX.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50\$ au Groupe de recherche et de sauvetage de Charlevoix.

2009-12-20

19a. ACTIVITÉ CRÈCHES DE NOËL.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité affecte un montant de 100\$ pour le tirage de l'activité des crèches de Noël sous la responsabilité de Madame Monique Gravel, conseillère.

2009-12-21

19b. MANDAT À MONSIEUR BENOÎT CÔTÉ, COMPTABLE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Monsieur Benoît Côté, comptable agréé, pour effectuer la reddition des comptes pour la subvention de voirie 2009 et ce, selon son offre de service.

2009-12-22

21. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Maurice Chamberland, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité que la séance ordinaire est levée à 19h25.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 2 décembre 2009, le Maire conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.